



Embauche dans le nucléaire (edf) et fichier stic

Par Visiteur

Bonjour, lors de mon recrutement en centrale nucléaire (EDF) pour être technicien d'exploitation, une enquête de préfecture va être faite pour voir si je n'ai pas de casier judiciaire (casier b2), mais il ne m'a pas été précisé si ils contrôlaient le fichier de police STIC car je pense être dans ce fichier suite à une amende de composition pénale (450euros).

Une inscription au STIC déclenche-t-elle en Préfecture le refus d'agrément pour le recrutement de technicien d'exploitation d'edf en centrale nucléaire ?

Par Visiteur

Bonjour Monsieur

Une inscription au STIC déclenche-t-elle en Préfecture le refus d'agrément pour le recrutement de technicien d'exploitation d'edf en centrale nucléaire ?

En principe l'emploi pour lequel vous candidatez n'emporte pas consultation du STIC.

Par ailleurs, il convient de savoir que l'agrément ne peut vous être refusé que pour cette mention au STIC.

Cordialement